

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE BAVINCHOVE
(59670)

Téléphone : 03.28.42.40.46.

ARRETE DE RESTRICTION DE CIRCULATION

Nous, Maire de la Commune de BAVINCHOVE,

Vu les dispositions du Code de la Route,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande faite par l'entreprise ETVA-TP, 300 Rte de Saint-Omer, 59380 Bissezele afin de réaliser des travaux au Pôle Gare : travaux de traversée de route et de rabotage de la chaussée

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir les accidents,

ARRETONS

- Article 1 : La circulation sera interrompue le stationnement interdit au droit de travaux, à partir du 6 décembre 2021 jusqu'au 20 décembre, rue de la gare.
- Article 2 : L'entreprise chargée des travaux apposera la signalisation nécessaire pour permettre l'application des présentes dispositions.
- Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.
- Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CASSEL
 - Monsieur le Commandant des Sapeurs Pompiers de CASSEL
 - Madame Sylvie HILST représentant l'entreprise ETVA-TP

Fait à BAVINCHOVE,
le 3 décembre 2021

Le maire,

Serge LACONTE

